

Le **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal des **R**isques **M**ajeurs vous informe sur la nature des risques, les moyens d'alerte et la mise en sécurité de la population. Il vous indique également les consignes à appliquer : les « que faire ? » face à chaque évènement.

Dans votre intérêt, il est indispensable d'en prendre connaissance et de le conserver précieusement.

DIFFUSION DE L'ALERTE

Un système d'alerte par téléphone :

Ce dispositif permet à la mairie, en cas d'évènement majeur, d'informer les administrés sur les téléphones fixes ou les portables. Ils connaîtront ainsi la nature du risque, sa localisation et les consignes de sécurité à suivre.

La radio :

La préfecture de l'Isère a passé une convention avec France Bleu Isère pour diffuser les messages d'alerte et les consignes à appliquer.

Les autres moyens d'information et d'alerte :

En fonction du type et de l'ampleur de l'évènement, d'autres moyens pourraient être mis en œuvre : porte-à-porte, affichage, informations sur le site internet de la mairie, informations dans les boîtes à lettres ...

Numéros utiles :

Mairie : 04 76 55 21 69

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15 ou 112

Gendarmerie ou police : 17 ou 112

Météo

France : 0 892 68 02 38

Radio : France Bleu Isère FM 101.8

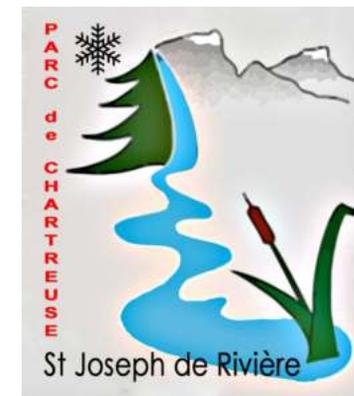
France Inter FM 99.8

Sites utiles :

Site internet Mairie de Saint-Joseph-de-Rivière :
www.saint-joseph-de-riviere.fr

Site internet de l'Institut des Risques Majeurs :
www.irma-grenoble.com

MAIRIE DE ST-JOSEPH-DE-RIVIÈRE



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

« QUE FAIRE ? »

LES RISQUES MAJEURS À SAINT-JOSEPH-DE-RIVIÈRE

LES INONDATIONS



Que faire ?

-  Fermer portes et fenêtres,
-  Écouter la radio et suivre les consignes,
-  Couper le gaz et l'électricité,
-  Monter à l'étage,
-  Ne téléphoner qu'en cas d'urgence,
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école,
-  Éviter tout déplacement même en voiture.

LES ALÉAS MÉTÉO



Que faire ?

-  Se mettre à l'abri et rentrer les objets susceptibles de s'envoler,
-  Fermer les portes, fenêtres et volets,
-  Écouter la radio et suivre les consignes,
-  Éviter tout déplacement (à pied, en vélo ou en voiture...)

LES SEISMES



Que faire ?

- Pendant la secousse :**
-  S'abriter sous un meuble solide,
-  S'éloigner des bâtiments
- Après la secousse :**
-  Évacuer le bâtiment,
-  Couper le gaz et l'électricité,
-  Écouter la radio et suivre les consignes,
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école.

LES GLISSEMENTS DE TERRAIN



Que faire ?

-  Fuir latéralement,
-  Ne pas revenir sur ses pas,
-  Ne pas rentrer dans un bâtiment endommagé.

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES



Que faire ?

-  Écouter la radio et suivre les consignes,
-  Ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle,
-  Fermer portes, fenêtres et volets,
-  Couper les ventilations et aérations,
-  Ne téléphoner qu'en cas d'urgence,
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école,
-  **En fin d'alerte, aérer les habitations.**

LE RISQUE NUCLEAIRE



Que faire ?

-  Se mettre à l'abri dans un local,
-  Écouter la radio et suivre les consignes,
-  Ne pas fumer, éteindre toute flamme nue (bougie...),
-  Fermer portes, fenêtres et volets,
-  Ne téléphoner qu'en cas d'urgence,
-  Ne pas aller chercher les enfants à l'école.